

# Traducteur/Interprète

## DESCRIPTION DU MÉTIER :

Le métier de traducteur/interprète consiste à traduire des textes écrits ou oraux d'une langue à une autre langue, afin de permettre la communication entre des personnes ou des entreprises de différentes cultures. Les traducteurs travaillent sur des documents tels que des contrats, des manuels d'utilisation, des sites web, des brochures marketing, des articles scientifiques ou juridiques, etc. Les interprètes, quant à eux, travaillent en direct lors de conférences, de réunions d'affaires ou de rencontres diplomatiques.

## LES COMPETENCES REQUISES :

- Excellente maîtrise des langues source et cible
- Excellentes compétences en communication, écrite et orale
- Connaissance approfondie de la culture et de la littérature des langues source et cible
- Capacité à travailler avec des délais serrés et à gérer la pression
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à travailler en équipe et à s'adapter à différents contextes culturels
- Capacité à utiliser des outils de traduction assistée par ordinateur (TAO)
- Discrétion et respect de la confidentialité

## FORMATION :

Un diplôme de niveau bac+3 à bac+5 en langues étrangères appliquées, en traduction ou en interprétation est généralement requis pour travailler comme traducteur/interprète.

Les diplômes délivrés par les écoles spécialisées ou les universités offrent une formation solide en langues étrangères et en techniques de traduction ou d'interprétation.

Des formations continues en traduction ou en interprétation peuvent être suivies pour se spécialiser dans un domaine particulier.

## SALAIRE :

Le salaire d'un traducteur/interprète varie en fonction de son expérience, de sa spécialisation, de la langue travaillée et du secteur d'activité. En France, le salaire brut mensuel moyen d'un traducteur/interprète débutant est d'environ 1 800 € à 2 300 €. Avec de l'expérience, ce salaire peut atteindre jusqu'à 4 000 € à 5 000 € brut mensuel.